



CCNT 66 / CHRS

UNE URGENCE : LA DÉFENSE DE NOS CONVENTIONS COLLECTIVES !

Dans un contexte où le gouvernement veut supprimer de nombreuses conventions collectives, la défense de nos droits est une nécessité.

Aujourd'hui, le syndicat patronal NEXEM veut regrouper les champs conventionnels 66 et CHRS dans un seul objectif : remettre à plat toutes les dispositions conventionnelles pour créer une seule convention collective **au rabais**.

Pour NEXEM :

- Une volonté : baisser le coût du travail.
- Une méthode : tous les moyens sont bons pour y arriver.

FO a proposé un axe de résistance à toutes les organisations syndicales. Une opposition majoritaire s'est construite avec les fédérations FO, SUD et CGT contre ce projet de « fusion ».

Grâce à ce front commun, depuis mai 2019, FO, CGT et SUD ont fait reculer NEXEM qui multiplie les stratagèmes, voire les méthodes déloyales, pour tenter de reprendre la main.

Face à cette situation, les organisations syndicales ont sollicité une rencontre avec la Direction Générale du Travail. Elles seront enfin reçues le 9 octobre 2019. Nous rappellerons à cette occasion, avec les autres organisations syndicales, nos revendications :

- **le maintien et l'amélioration des conventions collectives**
- **l'augmentation générale des salaires par la revalorisation de la valeur du point à 4 euros et par la progression de carrière**

« RESISTER, REVENDIQUER, RECONQUERIR »

Paris, le 20 septembre 2019